



➔ Les autres aides



La carte d'étudiant des métiers

Aussi appelée carte nationale d'apprenti, la carte d'étudiant des métiers permet de donner aux apprentis le même statut que les étudiants et de bénéficier de nombreuses réductions (sur les transports, les activités de loisirs, les activités culturelles, etc.), ainsi que l'accès aux restos U et aux hébergements universitaires. Pour obtenir cette carte, il suffit d'en faire la demande auprès du CFA dont l'apprenti dépend (QR-Code ci-contre).



Aide pour partir en vacances pour les 18-25 ans

Flashez le QR Code ci-contre pour effectuer les démarches.



Le Pass Culture

Le Pass Culture est une application sur téléphone portable réservée aux jeunes de 15 à 18 ans, y compris les apprentis! Entre 50 et 150 € sont crédités dessus dès lors que les critères d'éligibilité sont respectés.

Pour profiter du Pass Culture et de toutes les offres, il suffit de télécharger l'application sur mobile (via Google Play ou App Store) et de créer son espace personnel (QR-Code ci-contre).

Les aides régionales normandes

Elles dépendent de la région d'habitation de l'apprenti. Flashez les QR Codes ci-contre pour consulter l'offre.



Atout Culture et Sport pour les 15-25 ans en Normandie.



Atouts Formation à l'engagement pour les 15-25 ans en Normandie.



Atout Pass Monde pour les 15-25 ans en Normandie.



Les autres aides régionales pour les 15-25 ans en Normandie.



ROB'UTILE des APPRENTIS du CFA Le Robillard

➔ Les Aides spécifiques aux apprentis

En signant un contrat d'apprentissage, les branches professionnelles (OPCO) participent au financement (sauf pour les apprentis employés dans des structures publiques) :

- **un 1^{er} équipement de travail** (commandé et livré au CFA).
- **une aide aux frais d'internat et de restauration** (à titre indicatif au 01/09/2023 : 3 € du repas et 6 € de la nuitée) qui est déduite directement de la facture.



Découvrez toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre en flashant ce QR Code (ou sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F38630>)



CFA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieuury 14170 Saint-Pierre-en-Auge

02 31 42 61 21
cfa.le-robillard@educagri.fr
www.le-robillard.fr



➡ Les aides au logement

Aide à la recherche de logement :



Service logement de la mission locale de Lisieux:
Philippine Dutot
06 99 15 07 99

Aides au logement avec ActionLogement



L'aide agri-mobili jeune

Entreprise de plus de 50 salariés. Aide soumise à condition pouvant aller jusqu'à 300 € par mois pour un logement autonome. Flashez le QR Code ci-contre pour effectuer les démarches.



La garantie VISALE

La garantie VISALE offre une garantie de paiement des loyers et charges et rassure les propriétaires. Pour obtenir son «Visa de garantie Visale Action Logement», tout se fait en ligne sur le site VISALE (QR-Code ci-contre).



L'avance Agri-Loca-Pass

Tout bailleur demande un dépôt de garantie. L'avance Agri-Loca-Pass d'Action Logement permet de prendre en charge en totalité ou partiellement cette somme. Il s'agit d'un prêt à taux 0. L'apprenti devra donc rembourser son dû à Action Logement. Pour bénéficier du dispositif Agri-Loca-Pass il faut déposer un dossier via le site d'Action Logement dans les 2 mois après l'entrée dans les lieux (QR-Code ci-contre).



Site Action Logement :
pour retrouver toutes les informations à jour !

➡ Les aides financières



La prime d'activité pour apprentis

L'apprenti perçoit un salaire. Vous pouvez consulter les montants selon votre année scolaire. À ce titre, il peut être éligible à la prime d'activité, comme tous les autres salariés.

La demande de prime d'activité apprenti se fait directement en ligne, sur le site de la Caf. Flashez le QR Code ci-dessus pour vous y rendre.



Pour savoir si vous êtes éligible à certaines prestations sociales, vous pouvez tester le simulateur d'aides avec le lien suivant : <https://www.mesdroits sociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil>

